

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 11 AVRIL 2022

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 20**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 7**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 1**

Le 11 Avril 2022 à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de réunion de l'École de Musique de Haute-Tarentaise à Bourg-Saint-Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

### **PRÉSENTS**

#### Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUÉS, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILE-GRAND

#### Les Chapelles

Paul PELLECUER

#### Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

#### Sééz

Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ,

#### Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

#### Tignes

Serge REVIAL, Franck MALESCOUR

#### Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS,

#### Villaroger

Alain EMPRIN

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Cécile MULOT (Pouvoir à Laurence REGNIER)

Morgan LE LANN (Pouvoir à Guillaume DESRUÉS)

Joëlle CAMPERS (Pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Capucine FAVRE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Véronique PESENTI-GROS (Pouvoir à Patrick MARTIN)

### **EXCUSÉS**

Éric JACQUEMOUD

Laurence FONTAINE

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Laurence REGNIER**

**2022-24 ASCENSEUR VALLEEN – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AVENIR  
MONTAGNE MOBILITES**

Monsieur Yannick AMET, Président rappelle que le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est un lieu d'attractivité touristique et représente un enjeu majeur en termes de mobilité. Cette question concerne non seulement la mobilité touristique mais également la mobilité quotidienne (déplacements pendulaires). L'impact de ces flux sur la qualité de vie en Haute Tarentaise a poussé les élus à faire de la mobilité une des orientations de leur projet de territoire.

La création d'un ascenseur valléen reliant Bourg Saint Maurice et La Rosière avec une gare intermédiaire à Séez constitue un des axes développés dans le cadre d'une réflexion globale menée autour des questions de mobilité. C'est dans ce cadre que les communes de Bourg Saint Maurice – Les Arcs, Séez et Montvalezan – La Rosière ont décidé de déposer un dossier de demande de financement au titre de l'appel à manifestation d'intérêt Avenir Montagne Mobilités afin de financer une étude préalable à la création de cet équipement.

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise se charge de centraliser les données et de déposer les éléments sur la plateforme de l'Etat.

**Vu** l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 04 Avril 2022,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à centraliser les éléments communiqués par les mairies de Bourg Saint Maurice- Les Arcs, Séez et Montvalezan – La Rosière et à effectuer les démarches de dépôt en ligne du dossier de demande de financement.

**Le Président,  
Yannick AMET**

